

Les subsides

M. Thomson: Monsieur le président, je voudrais poser mes questions au président du Conseil du Trésor. J'ai été intrigué par sa déclaration d'hier soir dans laquelle il s'est dit pleinement d'accord avec l'idée de publier les projections de dépenses pour les quatre ou cinq prochaines années. Il n'était pourtant pas prêt à produire ces prévisions de dépenses à la Chambre. S'il est d'accord avec cette idée, je serais curieux de savoir pourquoi il refuse de fournir ces renseignements à la Chambre des communes.

M. Johnston: Monsieur le président, je crois avoir dit clairement, lors de déclarations antérieures, que je suis en faveur d'une planification financière à long terme, qui exige des prévisions financières à long terme. C'est ce que recommande d'ailleurs la Commission Lambert. J'ai dit tout simplement que j'appuyais cette recommandation.

M. Thomson: Ce n'est pas ce que j'ai demandé. Ma question était tout simplement la suivante: le président du Conseil du Trésor est-il d'accord pour présenter ces prévisions et, si oui, quand les présentera-t-il? Pourquoi ne les a-t-il pas présentées à la Chambre?

M. Johnston: Monsieur le président, nous sommes encore en comité plénier, tout comme hier soir. Il me semble avoir répondu à cette question en entier. On m'a demandé si j'étais en faveur de prévisions financières à long terme. Le député le sait, tout comme le député de York-Peel qui est ici avec nous, qu'une saine gestion des dépenses dépend d'une planification sur plusieurs années. Elle ne saurait donner de bons résultats autrement. Il me semble que cette question n'a rien à voir avec celle de savoir si je devrais déposer ou non des dépenses ou plutôt des prévisions.

Nous sommes là pour discuter du budget des dépenses pour 1980-1981. J'ai été heureux de voir qu'au moins le député de Vegreville était prêt à poser des questions sérieuses à mon collègue, le ministre des Finances. Voilà maintenant deux jours que j'ai des fonctionnaires à la Chambre pour répondre à toute question sérieuse que les députés pourraient poser au sujet de ce bill de subsides que nous étudions et nous attendons encore la première. On m'a posé des questions qui auraient normalement dû être adressées à mon collègue, le ministre des Finances.

M. Thomson: Monsieur le président, je ne vois pas ce que la planification plusieurs années à l'avance a à voir avec le fait de déposer des projections à la Chambre si vraiment le ministre est favorable à cette idée.

M. Johnston: Monsieur le président, si je peux revenir au débat d'hier, le député de York-Peel m'a demandé si je croyais à l'utilité du programme de planification quatre ou cinq ans à l'avance qui a été recommandé dans des rapports comme le rapport Lambert. Je lui ai répondu que oui. Au sujet du dépôt de projections à la Chambre, j'ai dit que je n'avais pas l'intention de le faire pendant les délibérations du comité.

M. Stevens: Pourquoi pas?

M. Johnston: Parce que je n'y suis pas disposé, voilà tout. C'est mon droit.

M. Thomson: Monsieur le président, le président du Conseil du Trésor est-il oui ou non responsable des dépenses? Si oui, pourquoi ne peut-il pas déposer ces projections à la Chambre? Serait-ce qu'il ne les a pas?

M. Johnston: Monsieur le président, je trouve que nous assistons à un dialogue de sourds, les sourds étant nos vis-à-vis. La même question m'a été posée hier soir. J'ai répondu alors que je suis en faveur des projections s'étendant sur plusieurs années. J'ai répété aujourd'hui que ces projections sont nécessaires dans le cadre du système de gestion des dépenses.

Lorsqu'on m'a demandé si j'étais disposé à déposer de telles projections, j'ai dit que je ne l'étais pas pour le moment. Je refuse de m'engager à déposer ces projections, parce qu'ainsi que je l'ai signalé, c'est le ministre des Finances qui est chargé de la planification budgétaire. Le député de York-Peel a beaucoup insisté sur le fait que le précédent ministre des Finances—ce qu'il croyait être, mais c'était le député de Saint-Jean-Ouest—avait présenté des projections en décembre dernier. A ma connaissance, ce n'est pas l'ancien président du Conseil du Trésor qui avait déposé ces chiffres. Si je me trompe, j'aimerais bien qu'on me corrige.

M. Stevens: Il y a eu un communiqué le 22 janvier.

M. Johnston: Si ma mémoire est bonne, ces projections avaient été déposées par le ministre des Finances de l'époque, qui avait la responsabilité de ce genre de projections.

M. Thomson: Monsieur le président, est-ce que le président du Conseil du Trésor reconnaît, oui ou non, qu'il est responsable de toutes les dépenses gouvernementales?

M. Johnston: Monsieur le président, le député ne semble pas être au courant du système de gestion des dépenses mis en place par l'honorable Bob Andras quand il était président du Conseil du Trésor. Ce système, qui a été conservé par le dernier gouvernement conservateur, a pour but de permettre aux comités de politique d'être en mesure de fixer leurs propres priorités. La tâche du Conseil du Trésor est alors d'assurer la gestion d'ensemble des enveloppes budgétaires. Il est à espérer que le rôle du Conseil du Trésor évoluera. Il assume maintenant la responsabilité et la gestion d'ensemble de ces enveloppes, le contrôle des dépenses et l'approbation des plans opérationnels et stratégiques.

● (1740)

Le député n'est peut-être pas tout à fait au courant du système de dépenses, mais le député de York-Peel l'est, j'en suis sûr. Dans le cadre du système de gestion des dépenses, la responsabilité des économies est placée dans la même enveloppe que la responsabilité des dépenses. Le contrôle et la fixation des priorités, la suppression et le remplacement de programmes relèvent normalement des ministres membres du comité de politique chargé de l'enveloppe en question.